



# Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. Fax 04 67 75 81 56 e-mail : [apmcv@club-internet.fr](mailto:apmcv@club-internet.fr) site : <http://mossoncouleeverte.org/>

Montpellier, le 18 septembre 2016

## Contribution de Mosson Coulée Verte à la définition de la SLGRI MLMP

**Choix des données de base aux études hydrauliques** : La valeur d'ajustement statistique pluviométrique (la valeur des pluies journalière retenue pour les calculs de modélisation hydraulique) date d'une trentaine d'années. Elle est de 233 mm/24 h. Elle apparaît comme nettement sous-évaluée au regard de ce que nous connaissons chaque année et environ 5 fois/an sur le pourtour français méditerranéen (300 mm en 3 heures). Il serait donc utile et indispensable de la réviser au plus vite dans un territoire à forte urbanisation.

La nécessité d'**évaluer le risque si le karst est rempli** (redondance des événements pluvieux) nous semble essentielle au regard des recommandations du panel d'experts mandé pour évaluer la valeur de la crue centennale du Lez.

Le rôle de peigne des ripisylves doit être expliqué. Pour le préserver il y a une absolue nécessité d'**adopter de réelles mesures de préservation des ripisylves**.

Nécessité d'**informer la population des réelles causes des inondations** 1) implantation en zone à risque. Nécessité de l'informer du rôle de la végétation des rives dans la réduction des inondations afin de réduire la pression des sinistrés sur les élus pour transformer nos cours d'eau en tuyaux sans s'occuper des conséquences en matière d'inondabilité des zones en aval ni des conséquences environnementales.

Accélérer la sensibilisation des acteurs DE l'aménagement du territoire aux risques d'inondation est effectivement fondamental surtout les aménageurs ! Ne pourrait-on mettre en place une **certification de formation des concepteurs de projet** des aménageurs et leur **imposer un volet de prise en compte des risques inondation dans leur projet** (par débordement de cours d'eau, ruissellement urbain, remontée de nappe, bascule d'étang, ...) ?

Il serait intéressant de **disposer d'un observatoire accessible au public**, permettant de repérer les améliorations effectuées par les communes ou leur groupement :

- évolution des surfaces imperméabilisées
- réduction des surfaces imperméabilisées
- taux annuel de respect des objectifs des SCOT en ce qui concerne la consommation d'espace
- évolution des surfaces en noues urbaines
- évolution des surfaces en bassins d'orage paysagés
- évolution des surfaces en chaussées drainantes
- évolution des surfaces de zones d'expansion de crue (indispensable car se multiplient les bassins de rétention en zone inondable que l'on protège des crues par leur endiguement, ce qui réduit encore la surface de zone d'expansion de crue).



# Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. Fax 04 67 75 81 56 e-mail : [apmcy@club-internet.fr](mailto:apmcy@club-internet.fr) site : <http://mossoncouleeverte.org/>

- évolution des consommations en zones humides
- évolution des surfaces en zone verte agricole ou naturelle (trame verte)
- mesures d'évitement du risque inondation : déclinaison des mesures, chiffrage, ratio entre le coût financier et le coût financier du risque évité
- évolution des surfaces naturelles ou agricoles mobilisées comme zones d'expansion de crue
- acquisition foncière des communes de zones d'expansion de crue
- nombre de mesures de fond d'indemnisation des agriculteurs surinondés
- cartographie des nappes sub-affleurantes et évolution de leur urbanisation

Ne pas saucissonner le risque et intégrer le risque de remontée de nappe en urbanisme (bilan du seul quartier Malbosc à Montpellier : 2 immeubles démolis et la dalle de la maison pour tous surélevée de 40 cm + tous les garages inondés...).

Or, outre le risque qu'elle fait courir au bâti, une nappe sub-affleurante est très sensible aux pollutions urbaines.

Il serait utile d'accélérer la **révision des PPRi** et leur recollement, car certains sont manifestement faux et on note des zones vierges alors que dangereuses entre 2 zonages de PPRi (cf : PPRi de Grabels et de St Gély-du-Fesc n'intégrant pas le débordement du cours d'eau sur la route).

Localement :

**Le problème de relations entre nappe et eaux superficielles pour la Mosson tout au long de son cours** ne milite pas en faveur de la recherche de zone de rétention des eaux. Des études ont été faites depuis les années 70 dans ce sens qui ont toutes conduit à l'impossibilité de faire une telle chose en milieu karstique. Il serait dommage de réitérer encore de telles études fort coûteuses.

C.Vignon